

## RÉUNION DU 4 AVRIL 2019

L'an deux mil dix-neuf, le quatre avril à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 28 mars 2019, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. André TIHY, Maire.

Etaient présents : Mmes DUHAMEL, DURAND, FÉVRIER, PILLON ;  
MM. BARILLEC, BIHEL, DOUBLET, LHEUREUX.

Absent : M. HEUTTE.

### **BUDGET 2019**

Le Conseil Municipal accepte le **Budget Primitif 2019 de la Commune** présenté par M. le Maire et qui s'équilibre comme suit :

- **Section de Fonctionnement**
  - ✓ Dépenses : 471 170,25 €
  - ✓ Recettes : 471 170,25 €
  
- **Section d'Investissement**
  - ✓ Dépenses : 166 068,86 €
  - ✓ Recettes : 166 068,86 €

**Le Budget du C.C.A.S. est désormais inclus dans le Budget de la Commune.**

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le **Taux d'Imposition des Taxes Directes Locales pour 2019.**

### **P.L.U.i. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)**

La fin de la concertation aura lieu le 8 avril 2019.

**Une enquête publique se déroulera du 15 août 2019 au 15 septembre 2019.**